

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL



n° 2025-2761

Conseil du 17 mars 2025

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : **Développement économique - ONLYLYON & CO (anciennement Agence pour le développement économique de la région lyonnaise -ADERLY-) - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour le programme d'actions 2025**

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

Mesdames et messieurs,

Je vous propose d'accepter le projet de délibération qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon est membre fondateur de l'association ADERLY, aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne et du Mouvement des entreprises de France Lyon-Rhône. Lors de son assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2024, l'association a adopté une nouvelle dénomination, ONLYLYON & CO, ainsi que de nouveaux statuts.

ONLYLYON & CO est une structure d'intérêt général dont l'équipe est engagée au service de la valorisation et de l'attractivité de la région lyonnaise, tant en France qu'à l'étranger. L'association a pour mission :

- de promouvoir et faire rayonner la région lyonnaise en France et à l'international,
- d'identifier, d'attirer, d'accompagner et de connecter les entreprises, investisseurs, compétences et solutions innovantes, issus d'autres territoires en France ou à l'international, qui enrichissent le territoire. La mission de l'association vise, notamment, à favoriser leur ancrage durable au bénéfice du tissu économique du territoire et de ses habitants,
- de favoriser les coopérations économiques avec les acteurs locaux, nationaux, européens et internationaux.

Depuis 2021, l'association est engagée dans la réorientation de sa feuille de route stratégique. Cette réorientation se traduit par des objectifs clairs en faveur d'une prospection davantage qualitative pour renforcer les filières stratégiques du territoire et ainsi mieux répondre aux besoins de ce dernier (recherche de projets à impacts), d'un desserrement territorial pour un meilleur équilibre des emplois entre la Métropole et les territoires voisins et d'un lien plus fort avec les entreprises du territoire compatibles avec la transition écologique. L'offre de services d'ONLYLYON & CO s'est aussi vue renforcée par la mise en place d'un dispositif de recherche d'investisseurs pour les entreprises en difficulté ou en recherche d'adossement et *via* le développement d'une expertise en ingénierie financière. L'association poursuit, par ailleurs, ses efforts dans son organisation et ses modes opératoires afin d'être davantage exemplaire en termes de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Son processus de transformation (projet Octopod) s'est poursuivi en 2024 avec la finalisation de chantiers majeurs pour l'organisation : refonte de la raison d'être, de la gouvernance et des statuts, recrutements sur les postes non pourvus, déploiement de la nouvelle stratégie filières et internationales selon des nouveaux critères et indicateurs d'impact, relance de la stratégie partenariale et présentation des évolutions à l'occasion des 50 ans de l'institution.

En outre, depuis 2007, ONLYLYON & CO assure la gestion opérationnelle et financière de la démarche partenariale de marketing territorial ONLYLYON. Cette démarche a fait l'objet d'un repositionnement stratégique validé par l'ensemble des partenaires en 2022. Initialement créée pour promouvoir et favoriser l'attractivité du territoire lyonnais dans ses différentes dimensions (économiques, culturelles, sportives, universitaires, etc.), ONLYLYON se conçoit désormais comme un outil de mobilisation et de valorisation au service de la transformation d'un territoire dont la vocation est d'être durablement accueillant et attirant.

II - Compte-rendu d'activité 2024 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2024-2216 du 11 mars 2024, la Métropole a attribué une subvention totale de 3 336 050 € au profit de l'ADERLY pour son programme d'actions INVEST et ONLYLYON.

L'année 2024 a été marquée par la célébration des 50 ans de l'association, définie comme le jalon de restitution à la gouvernance renouvelée du nouveau positionnement de l'agence. Cet événement a été l'occasion de la mise en place d'un cycle évènementiel, 50 ans rayonnants, entre le 14 mai (date officielle des 50 ans) et le 25 juin 2024 (date d'un événement global réunissant près de 900 participants issus des principales entreprises et institutions économiques du territoire) permettant de célébrer l'histoire de l'association, d'expliquer les enjeux et le sens de la transformation en cours et de présenter les nouvelles orientations.

1° - Chantiers de transformation mis en œuvre en 2024

Pour rappel, le plan stratégique Octopod de l'agence, initié en 2023 et concernant essentiellement les actions portées au titre du programme INVEST, se fondait sur huit piliers de transformation :

- attirer ce qui nous renforce,
- ouvrir la gouvernance pour renforcer les partenariats,
- animer la coopération économique territoriale,
- régénérer et renforcer par l'international,
- compter ce qui compte vraiment,
- miser sur tous les talents,
- adapter l'offre de services aux limites du territoire,
- adapter l'organisation et les outils internes.

Grâce à la mobilisation d'une équipe renouvelée et quasiment au complet (25 salariés permanents et neuf salariés mis à disposition par la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne), la mise en œuvre des quatre 1^{ers} piliers a pu être initiée sur 2024. Les autres piliers feront l'objet d'un début d'exécution à partir de 2025.

S'agissant de l'ouverture de la gouvernance pour renforcer les partenariats, les statuts de l'agence ont fait l'objet d'une refonte globale, approuvée lors d'une réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2024, induisant les principaux changements suivants :

- la dénomination de l'agence a été revue et porte désormais le nom d'ONLYLYON & CO,
- une nouvelle raison d'être de l'agence a été définie : renforcer la robustesse et la coopération économique du territoire par l'attractivité d'entreprises, de solutions, de compétences et d'investissements qui viennent renforcer les filières économiques stratégiques ainsi qu'une nouvelle mission,
- une nouvelle mission consiste en une structure d'intérêt général dont l'équipe est engagée au service de la coopération économique et de la valorisation de la région lyonnaise, en lien avec les acteurs locaux, nationaux, européens et internationaux, chargée d'identifier, attirer, accompagner et connecter -pour réussir ici leur implantation et leur ancrage durables- les entreprises, les compétences et les solutions technologiquement ou socialement innovantes qui enrichissent le territoire en contribuant à cette vision,
- le conseil d'administration a été élargi à 27 membres contre 23 précédemment incluant, notamment, deux nouveaux membres de droit (Confédération des petites et moyennes entreprises du Rhône et Office du tourisme de la Métropole de Lyon). En plus du collège des Présidents (Métropole et CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne), cinq collèges thématiques y ont été institués : territoires, institutions économiques, monde académique et talents, partenaires ONLYLYON et personnalités qualifiées. Le nombre de sièges d'administrateurs détenus par la Métropole reste fixé à six (22 % des voix des membres),
- l'assemblée générale est structurée en collèges avec pondération des voix par collège : collège des Présidents (Métropole et CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne), collège des territoires, collège des institutions économiques, collège monde académique et talents, collège des partenaires ONLYLYON, collège des personnalités qualifiées et collège des membres Ambassadeurs ONLYLYON (avec voix consultative pour ce dernier collège). Les conditions d'adhésion par collège sont définies par les statuts. Au travers de ses six représentants, la Métropole dispose de 22,22 voix sur un total de 100 voix au sein de l'assemblée générale,

- les co-Présidents (Métropole et CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne) continuent à détenir un droit de veto sur les décisions des instances de gouvernance. Toutefois, ce droit est exercé conjointement,

- l'aménagement du fonctionnement des instances de gouvernance : création d'une fonction de secrétaire, clarification des possibilités de transmission de pouvoirs, fixation des modalités de cooptation en cas de vacance de siège, possibilité de tenir les instances en format visioconférence ou hybride, etc.

Il est proposé de prendre acte des statuts modifiés de l'association, tels que joints au dossier.

La mise en œuvre opérée pour les trois autres 1^{ers} piliers de transformation figure dans les résultats d'activité 2024 du programme INVEST, tel que précisés ci-dessous.

2° - Bilan des actions 2024 - Programme INVEST

a) - Prospection

Depuis le 1^{er} janvier 2024, 61 projets d'implantation représentant 1 259 emplois à trois ans ont fait l'objet d'une réalisation. 87 % de ces projets ont un score *a minima* de 1 dans les impacts environnemental, social, coopératif ou productif. 77 % des projets ont un score supérieur strictement à 2. 18 % sont caractérisés par un impact social, en contribuant aux dispositifs d'inclusion par l'emploi. 41 % des projets sont à capitaux étrangers. 9,7 % ont été implantés hors du territoire de la Métropole.

ONLYLYON & CO dispose d'un portefeuille de 192 projets pouvant déboucher sur une implantation dont 133 nouveaux projets validés, ce qui traduit une tendance toujours très porteuse pour la région lyonnaise. Cette dynamique de projets résulte du travail de prospection filière de l'agence, avec 40 missions, 837 nouvelles entreprises créées dans le logiciel de gestion de la relation client, représentant 225 opportunités de projets d'implantation. De surcroît, sur les missions thématiques organisées en partenariat avec Business France, c'est en moyenne 30 rendez-vous effectués, 10 opportunités créées, dont trois validées en projet d'implantation.

Conformément aux performances nationales observées dans le baromètre EY de mai 2024, les projets implantés en région lyonnaise sont en moyenne beaucoup moins pourvoyeurs d'emplois, notamment en raison des incertitudes qui rallongent les cycles de décision. Cependant, la dynamique globale reste bonne.

De plus, trois solutions technologiquement ou socialement innovantes et quatre projets d'ancrage ont pu être réalisés sur 2024, pour un objectif expérimental fixé à 10 respectivement. Cette manière de s'investir sur le territoire pour des entreprises est amenée à se développer. Concernant les nouveaux indicateurs introduits en 2024 par l'agence pour tenter de traduire ses nouvelles missions et raison d'être, dont les deux précités, il convient de noter qu'ils nécessiteront un ajustement pour l'année à venir afin de tenir compte des apprentissages 2024 et de l'avancée du plan de transformation.

En outre, l'agence est intervenue à plusieurs reprises, en 2024, sur la question des entreprises en difficulté concernant, notamment, les secteurs de la chimie et la mobilité, soit pour rechercher des repreneurs et investisseurs, soit en soutenant des acteurs locaux en difficulté au travers de la valorisation d'une partie de leur foncier non utilisé. Elle a ainsi accompagné six entreprises.

Par ailleurs, afin d'affiner son plan de prospection pour 2025, dont l'objectif reste de renforcer les écosystèmes essentiels et d'excellence ou de combler les maillons manquants, l'association a renouvelé les revues de filières et d'offre initiées en 2023. Ces revues se sont déroulées de fin octobre à début décembre 2024. En parallèle, une étude a été menée, avec l'appui du cabinet EY, sur les filières santé et industrie durable, afin de disposer d'un benchmark sur les clés de succès de régions du monde sur ces filières, d'affiner les sous thématiques à cibler et les solutions recherchées par rapport aux besoins du territoire et d'identifier des entreprises d'intérêt à l'international.

Enfin, l'association travaille à la mise en place d'une nouvelle organisation pour sa prospection à l'international avec, comme axes prioritaires, l'Europe, l'Amérique du Nord et, secondairement, l'Asie sur opportunités. Elle a ainsi ajusté ses méthodes de prospection, en augmentant sa présence en salons/événements *via* son prospecteur Europe, en systématisant pour chaque filière des missions de terrain et de prospection hors salons, en renforçant la prospection digitale (business intelligence) et en favorisant la montée en compétence de l'équipe filières (formation et formalisation d'un plan de prospection précis). La prospection en Amérique du Nord sera assurée par un volontaire international en entreprise (VIE) basé à New York et hébergé chez Business France. La prospection en Asie, jusqu'à présent centrée sur le Japon, sera élargie à d'autres pays (Inde, Singapour, Corée du Sud, etc.). Les argumentaires filières ont aussi été revus sur 2024.

b) - Implantation et territoires

En matière de coopération économique territoriale, 11 territoires sont dorénavant conventionnés avec l'agence, soit deux de plus par rapport à 2023 (Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse et Communauté de Communes de l'Est lyonnais).

Cette coopération est désormais animée *via* un collège qui permet une relation multilatérale et un programme d'animations répondant aux principaux enjeux collectifs. Deux réunions se sont déjà tenues. En outre, l'équipe implantation et territoires de l'agence a été renforcée *via* le recrutement d'une doctorante, dans le cadre d'une convention industrielle de formation par la recherche permettant, notamment, de valoriser les atouts de chaque territoire au travers de podcasts ONLYLYON diffusés sur les réseaux sociaux et relayés sur différents réseaux et relais d'influence.

Par ailleurs, l'association est devenue l'interlocuteur principal des territoires pour leur participation au salon de référence de l'industrie immobilière française (SIMI), reprenant peu à peu le rôle en ce domaine de l'ex-pôle métropolitain.

L'animation de la filière alimentation s'est traduite par 46 rencontres d'entreprises productives de la filière sur les territoires ayant donné lieu à un accompagnement pour 10 entreprises *via* différents outils de financement pour accéder à des outils de transformation, à la mise en place d'un accompagnement à l'entrepreneuriat et à la croissance à travers le financement et le suivi de réseaux dédiés à l'agroalimentaire et à l'organisation et au soutien à des événements et rencontres professionnelles.

L'agence a continué en 2024 à proposer différentes offres de services en accompagnement des projets d'implantation :

- conseil en immobilier : 57 entreprises ont été accompagnées, représentant 82 prestations immobilières (conseil immobilier, recherche ou visites de sites). Parmi les entreprises implantées, 29 ont bénéficié d'un accompagnement immobilier et 18 ont trouvé leurs locaux *via* l'accompagnement de l'agence et son partenariat avec la Fédération nationale de l'immobilier. De nouveaux outils de valorisation de l'immobilier sur les territoires ont été créés en 2024, notamment un inventaire du foncier et de l'immobilier sur les territoires couverts par l'agence, afin de répondre plus efficacement aux demandes d'implantation d'entreprises,

- conseil en financement : 67 entreprises, dont 15 implantées en 2024, ont été accompagnées sur le volet financement pour 144 prestations au total (diagnostic économique et financier, recherche de ressources financières, mise en relation et suivi avec l'écosystème des financeurs, modélisation et coaching financier). Il en a résulté 30 dossiers de financement, dont sept ayant abouti favorablement (2,47 M€ de financement au total). L'agence s'est aussi mobilisée pour accompagner, à la demande des territoires, une quinzaine d'entreprises endogènes en recherche de financement, dont la demande ne pouvait être prise en charge par d'autres structures,

- conseil en ressources humaines (RH) : 59 projets de recrutement pour 29 entreprises (dont 25 implantées en 2024) ont été accompagnés par l'agence. 150 autres prestations ont été réalisées en matière de conseil en droit social, calcul des cotisations salariales, mise en relation avec l'écosystème local, présentation de données emplois, cartographie de formations existantes, etc. 55 talents ont été accompagnés sur le territoire pour un objectif fixé à 60, de façon expérimentale en 2024.

3° - Bilan des actions 2024 - Programme ONLYLYON

Dans la continuité du nouveau positionnement stratégique validée en 2022 pour la marque ONLYLYON, l'association participe au parcours dédié aux Nouveaux imaginaires de la convention des entreprises pour le climat (CEC) qui s'est déroulé d'avril 2024 à janvier 2025. ONLYLYON va ainsi pouvoir finaliser une feuille de route régénérative et faire évoluer encore davantage sa ligne éditoriale au service du positionnement territorial.

a) - Communication

La nouvelle campagne 5Vies (2nde saison) est dévoilée progressivement depuis le printemps 2024 avec cinq nouveaux épisodes représentant autant de personnalités inspirantes du territoire (Diane Dupré - La Tour les petites cantines, Romain Boucaud-Maitre - chocolats Voisin, Elisabete Weiderpass - Directrice du Centre international de recherche contre le cancer, Lionel Rard - Odysseus 3.1, et Laurent de la Clergerie - LDLC). Ces épisodes ont généré 131 000 vues sur les médias ONLYLYON à fin octobre 2024.

Ces épisodes viennent soutenir le plan média lancé à l'automne 2024 en France (Lyon, Paris) et à l'international (Montréal, Londres, Barcelone et Bruxelles), avec un dispositif mixte digital (4 millions de vues de vidéos) et affichage.

Par ailleurs, l'agence a mis en place plusieurs collaborations image avec des structures culturelles et sportives emblématiques de la dynamique territoriale afin de renforcer l'empreinte locale de la marque et l'appropriation de ses valeurs par les résidents (Nuits sonores, Lyon street food festival, Nuits de Fourvière, Institut Lumière et Olympique Lyonnais féminin).

L'association a aussi finalisé trois collaborations autour de produits locaux : nouvelle statuette du lion ONLYLYON, tote-bags et étiquettes de voyage en cuir de poisson.

b) - Ambassadeurs

Les efforts en 2024 ont été concentrés sur le déploiement progressif de la plateforme ambassadeurs, un recrutement davantage orienté sur les jeunes actifs (4 600 ambassadeurs inscrits sur la nouvelle plateforme dont 3 000 jeunes actifs), la consolidation des communautés internationales de Barcelone, Bruxelles, New York, Montréal et Londres ainsi que l'animation du réseau *via* l'organisation de 22 événements, dont sept dans les communautés européennes, ayant réuni au total environ 2 500 ambassadeurs.

c) - Réseaux sociaux

L'ensemble des comptes d'ONLYLYON sur les réseaux sociaux génère plus de 3 millions d'abonnés et près de 19,1 millions d'impressions à fin octobre 2024 (taux d'engagement moyen à 4,14 %), ce qui permet à l'association de disposer d'un canal important de diffusion d'informations sur les différentes actualités du territoire, ce au travers de différents formats (Vies de Lyonnais consacré à des acteurs inspirants, Light-on dédié à la valorisation des temps forts du territoire ou encore Points de vue pour valoriser les différentes communes du territoire de la Métropole).

d) - Partenariats

Le renouvellement des partenariats ONLYLYON a été lancé sur 2024, avec cinq partenaires renouvelés (Renault Trucks, EDF, GL Events, JC Decaux et Kéolis). En parallèle, sur la base d'une nouvelle offre partenariale redéfinie, l'association a mené un travail de conviction permettant de valider 10 nouveaux partenariats, incluant des grandes entreprises mais aussi de taille intermédiaire, des organisations non gouvernementales ou encore des structures issues de l'économie sociale et solidaire, telles qu'Huttopia, Maïa, Endrix, la Caisse d'épargne Rhône-Alpes, Materi'Act, Handicap international, l'Entreprise des possibles, Le Moulin, Vins Oé et Les Alchimistes. Ce travail sera poursuivi sur 2025 afin d'accroître ce nombre.

L'animation des partenaires s'est traduite par l'organisation de quatre événements relatifs à des thématiques marquantes ou des temps forts pour le territoire (exemples : soirée du Festival Lumière, 1^{ère} soirée de l'impact européen à H7 avec Impact France et les Journées de l'économie - Jéco) ainsi que par des événements chez les partenaires.

e) - Relations presse

Suite au départ de l'attachée de presse fin 2023, une agence spécialisée a été retenue pour permettre le développement de l'activité presse, à partir du dernier trimestre 2024, sur les thématiques culture et gastronomie / alimentation.

III - Programme d'actions pour l'année 2025

Au travers de son programme d'actions 2025, annexé à la convention jointe au dossier, ONLYLYON & CO prévoit les actions définies ci-dessous. Il est précisé que les activités faisant l'objet d'un financement au titre de la subvention de fonctionnement de la Métropole sont des activités non économiques.

1° - Chantiers de transformation prévus en 2025

La transformation de l'agence se poursuivra en 2025 avec le déploiement des derniers piliers stratégiques définis dans le cadre du projet Octopod :

- compter ce qui compte vraiment : de nouveaux objectifs et indicateurs de performance et de redevabilité seront mis en œuvre à compter de 2025. Ils seront à la fois quantitatifs et qualitatifs et permettront de mesurer la performance sur l'ensemble des leviers d'actions de l'agence.

Chaque projet d'investissement accompagné par l'agence se verra attribuer un impact score, sur le modèle du nutriscore (score allant de A, fort impact, à E, faible impact) et sur le fondement d'une grille de notation, dans le cadre d'une évaluation d'impact *ex-ante*. Cette grille a vocation à être assortie d'objectifs annuels en termes de moyenne d'impact des projets.

Au titre de l'évaluation des différents impacts à moyen et long termes des projets sur le territoire, la Métropole et l'agence, en collaboration avec la Ville d'Amsterdam, la région de Catalogne et leurs agences de développement économique respectives, ont initié une candidature à un appel à projets européen de support technique. Sur la base d'un financement européen de 300 000 €, il s'agira de mobiliser des experts européens pour mettre en commun des données sur les ressources et finaliser une méthodologie croisée permettant de définir trois à cinq indicateurs européens d'impact liés à l'implantation d'entreprises, en tenant compte des ressources de chaque territoire. Si cette candidature devait être validée, le projet se déroulerait de mars 2025 à mai 2026,

- miser sur tous les talents : au regard de la pénurie de talents disponibles sur le territoire et des difficultés de recrutement des entreprises, l'agence mettra en œuvre en 2025 un plan Talents. Ce plan visera, notamment, la valorisation internationale du territoire sur l'aspect formation et transitions afin de convaincre des talents de venir étudier ou faire carrière à Lyon. En outre, il travaillera au renforcement des liens entre monde académique et entreprises du territoire au service de l'anticipation des formations, de l'inclusion par les stages et de l'ancrage des jeunes diplômés. Enfin, il veillera à l'accueil des talents sur le territoire, notamment des étudiants étrangers et sur la mobilité des chercheurs, cadres et de leurs conjoints,

- adapter l'offre de services aux enjeux du territoire : une nouvelle offre de services sera développée pour accompagner le nouveau positionnement de l'agence et des projets avec plus d'impact. Il s'agira d'accompagner les projets vers une optimisation de leur impact en ressources, de leur utilisation en eau, foncier, énergie, mais aussi de leurs pratiques en récupération de chaleur fatale, circularité des matières, sourcing des intrants, etc. Pour ce faire, elle procédera à une évaluation plus précise des ressources et fragilités des territoires, en partenariat avec d'autres entités (agences d'urbanisme, Agence de la transition écologique, Préfecture du Rhône, etc.). Elle finalisera une charte d'accompagnement des projets visant à préciser les différents besoins de l'entreprise souhaitant s'implanter et à cadrer les engagements respectifs de cette dernière, de l'agence et du territoire au service de l'impact. Elle mettra en place un pool d'experts et un réseau d'accompagnement permettant de répondre rapidement aux différents défis en termes de ressources à l'échelle du territoire, avec une approche de coopération et d'impact renforcée,

- adapter l'organisation et les outils internes : différents chantiers de clarification/simplification des processus internes et d'évolution des outils, notamment informatiques (exemples : optimisation du système d'information, montée en version du logiciel de gestion de la relation client, développement des outils digitaux de business intelligence en matière de prospection, etc.), seront déployés en 2025, afin de rendre plus efficace et efficiente l'organisation de l'agence. Cette dernière procédera aussi en 2025 à la révision de sa politique RSE interne pour des actions plus ciblées et engageantes ainsi qu'à la finalisation du déménagement au sein du Palais de la Bourse suite aux travaux de rénovation menés en 2024.

2° - Programme d'actions 2025 - INVEST

a) - Prospection

En termes de priorités 2025, l'équipe prospection s'attachera à renforcer la prospection de projets à plus forts impacts (impact score compris entre A et C). De plus, la prospection sera orientée, sur chacune des filières, en direction de projets d'envergure en termes de nombre d'emplois, *via* un ciblage de comptes clés, avec une dimension internationale, non présents sur le territoire. Par ailleurs, compte tenu de la conjoncture économique, le soutien aux industriels de la région lyonnaise en recherche d'investisseurs sera poursuivi, en particulier s'agissant des filières chimie et mobilité.

Le plan d'action de prospection se traduira par la poursuite de la prospection sur les principaux salons sectoriels (43 missions planifiées, dont 28 en Europe et à l'international) et par la réalisation d'une à deux missions par conseil filière dans les zones cibles définies, en collaboration avec les partenaires de l'agence (huit à 10 missions de prospection sectorielles à l'international).

La prospection internationale sera poursuivie en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), *via* un VIE basé à partir de janvier 2025 (pour 18 mois) dans les locaux de Business France à New York. Les domaines de la santé et des technologies de l'environnement seront particulièrement ciblés. Concernant l'Europe, le conseil prospection Europe travaillera au renforcement de l'approche active mise en place par l'agence, notamment vis-à-vis de certains pays comme l'Allemagne, et à assurer une présence sur des salons ou événements stratégiques. S'agissant de l'Asie, suite au départ à la retraite du conseil spécialisé sur le Japon, l'organisation sera revue localement *via* un partenariat avec Business France ou la Chambre de commerce France Japon. D'autres pays, tels que la Corée du Sud, l'Inde ou la Chine, invitent à une approche plus globale de cette zone. L'agence souhaite ainsi confier au futur responsable de la prospection internationale en cours de recrutement suite au départ de l'actuel responsable, le lien avec l'Asie, avec trois principaux déplacements en 2025. Enfin, une mission de prospection commune en Inde avec l'agence Provence promotion de Marseille est envisagée.

b) - Implantation et territoires

Outre le travail sur l'adaptation de l'offre de services, l'équipe implantation et territoires mettra en œuvre les actions suivantes :

- coopération économique territoriale : poursuite du travail de conviction auprès des territoires (trois nouvelles adhésions potentielles) et de l'animation du collège Territoires tout au long de l'année. Sur ce dernier point, l'agence travaillera à renforcer la présence collective sur des événements de promotion du territoire qui permettent de nourrir le positionnement marketing commun (exemples : salons MIPIM, SIMI, etc.),
- animation de la filière animation : volonté de continuer à mener des actions en 2025 au titre de cette filière. Toutefois, les objectifs de cette mission sont à redéfinir en lien avec la Métropole (prospection exogène),
- conseil en immobilier : mise à jour de l'inventaire foncier et immobilier, valorisation des actifs immobiliers sur les territoires pour y favoriser l'implantation de projets d'envergure, mise en œuvre d'actions communes avec des acteurs de l'immobilier, etc.,
- conseil en financement : structuration d'un réseau local de financement en capital par le biais de business angels du territoire de la région lyonnaise, sensibles au financement des entreprises à impact, accompagnement des territoires pour répondre aux besoins de financement de leurs projets phares, constitution de pools de financement pour mobiliser des financements publics et privés nécessaires à l'atterrissage de projets d'investissement à forte valeur ajoutée pour le territoire, prospection de nouveaux acteurs du financement en capital à impact à Paris et en Europe,
- conseil en RH : développement de l'accompagnement RH en matière de recrutements opérés pour les projets implantés afin qu'ils intègrent davantage de personnes fragiles ou éloignés de l'emploi, formation des conseils filières aux démarches de diversité, égalité, inclusion et de non-discrimination afin de sensibiliser les porteurs de projet très en amont des processus de recrutement et de renforcer les liens avec les acteurs du territoire (Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi, France travail, associations, etc.), constitution d'un vivier de talents du territoire au service des recrutements pour les implantés et pour les partenaires de l'agence, en lien avec le réseau d'Ambassadeurs, et redéfinition du partenariat avec France travail.

La grille d'indicateurs et d'objectifs a été ajustée et enrichie pour 2025, afin de rendre compte de la stratégie d'impact renforcé et de la diversité des missions de l'agence.

Au titre du programme INVEST 2025, l'agence se fixe les objectifs suivants :

- 60 projets d'investissement directs accompagnés pour 1 500 emplois à trois ans,
- 10 autres investissements accompagnés (fusion des items solutions et partenariats de 2024),
- 60 % de projets d'investissement directs présentant un impact score moyen de C,
- 40 % de projets implantés à capitaux étrangers,
- 20 % des recrutements réalisés *via* l'agence devront être inclusifs.

3° - Programme d'actions 2025 - ONLYLYON

L'année 2025 sera marquée par la production d'une nouvelle feuille de route, avec un horizon 2030, afin d'intégrer les acquis de la session Nouveaux imaginaires de la CEC2024. Cette nouvelle feuille de route viendra insuffler une nouvelle tonalité et encore davantage de sobriété dans les messages et les processus, tenant ainsi compte du positionnement du territoire.

a) - Ambassadeurs

En 2025, l'agence s'attachera à renforcer les communautés internationales d'ambassadeurs ONLYLYON, notamment New York, Montréal, Londres, Bruxelles et Barcelone. Une nouvelle communauté sera développée à Turin. Pour ce faire, un travail sera mené afin de mettre en place des collaborations avec l'enseignement supérieur pour devenir des viviers très prometteurs au service du territoire. Cela permettra de développer le réseau des prescripteurs dans les principales métropoles économiques en misant sur les anciens élèves, de promouvoir l'offre académique de Lyon auprès des étudiants étrangers en valorisant le parcours de certains profils issus des écoles et établissements du territoire, et de donner l'occasion aux alumni expatriés d'envisager un retour en région lyonnaise grâce au réseau territorial qui maintient leur lien avec la communauté socio-professionnelle locale.

L'engagement de la communauté existante d'ambassadeurs sera aussi poursuivi autour d'événements de solidarité, d'événements en collaboration avec les acteurs clés de la culture et du sport représentatifs de l'identité lyonnaise ou encore d'événements en soutien aux start-up innovantes.

b) - Partenariats

L'objectif est de passer, en 2025, à 24 partenaires privés ONLYLYON, à la fois en pérennisant sur une période triennale les partenariats existants, et en établissant de nouveaux.

L'agence s'attachera aussi à renforcer les opportunités de coopération entre ces partenaires, notamment sur les sujets de la circularité mais aussi au service du territoire, notamment en les mobilisant sur le plan Talents (sensibilisation à l'inclusion, stage ou recrutement de jeunes diplômés, etc.) ou sur des actions de visibilité (événements internationaux, interviews, etc.) pour incarner le territoire et son positionnement.

De plus, elle travaillera à des efforts de sensibilisation et d'animation des effectifs des entreprises partenaires, vivier potentiel d'ambassadeurs ONLYLYON, *via* des défis, des rencontres, des événements et des actions internes de mobilisation.

c) - Réseaux sociaux

Pour renforcer l'engagement sur les réseaux sociaux, les efforts 2025 seront portés sur l'amélioration en continu de la production de contenus en lien avec le positionnement de la marque, ses valeurs et ses enjeux d'engagement sur les transitions (transposition des acquis de la participation à la CEC), sur le renforcement de l'impact digital en mutualisant davantage la production de contenus, notamment avec l'Office du tourisme de la Métropole de Lyon (avec ré internalisation d'une grande partie de la gestion des réseaux sociaux d'ONLYLYON) et sur le développement de la communauté de créateurs de contenus (médias émergents, photographes, influenceurs).

d) - Communication

L'accent sera mis sur la valorisation des deux saisons existantes de la campagne 5Vies, avec un plan média de diffusion priorisant une destination internationale.

L'association continuera de développer de nouvelles collaborations image avec les acteurs phare de la culture et du sport. Elle travaillera à la production d'outils partagés de valorisation de la marque ONLYLYON (cartes de vœux, mise à jour de la charte graphique, etc.). Elle poursuivra la coordination des outils partagés, notamment le portail onlylyon.com et son référencement naturel. Enfin, elle restera en expertise sur la présence de la marque sur les différents événements portés par les partenaires (SIMI, MIPIM, etc.) et qui contribuent à la dynamique de marketing territorial.

e) - Relations presse

Les relations presse prioriseront une liste de 10 médias nationaux et internationaux. Un voyage de presse annuel sera organisé. Par ailleurs, le développement de communiqués et contenus thématiques sera effectué tout au long de l'année afin de maintenir une présence médiatique et générer des opportunités de prises de parole sur certaines thématiques (gastronomie / alimentation, talents et formation, etc.). En parallèle des relations presse classiques, ONLYLYON relancera l'animation d'une communauté de créateurs de contenus en local et, ponctuellement, à l'international pour amplifier la caisse de résonance des messages portés.

Au titre du programme ONLYLYON 2025, l'agence se fixe les objectifs suivants, en fonction de deux missions essentielles portées par le programme :

- visibilité :

- . 20 millions d'impressions / contacts publicitaires au titre de la campagne 5Vies,
- . six nouvelles collaborations image avec les structures culturelles et sportives dont une hors du territoire de la Métropole,
- . 16 événements ONLYLYON organisés, dont huit en local et huit à l'international,
- . 17 millions d'impressions / contacts publicitaires sur les réseaux sociaux,
- . 10 retombées presse dans le TOP 30 des médias internationaux incontournables ;

- engagement :

- . + 20 % de nouveaux ambassadeurs sur la plateforme, dont 50 % d'engagés,
- . 3 millions de fans sur les réseaux sociaux, avec un taux d'engagement moyen à 3 %,
- . + 8 nouveaux partenaires privés engagés dans le programme ONLYLYON.

Le détail de l'ensemble de ces actions figure dans le programme d'actions joint à la convention à passer entre la Métropole et l'association pour l'année 2025.

IV - Fonds de réserve 2023 - Prolongation de la durée d'utilisation

Par délibération du Conseil n° 2023-1490 du 23 janvier 2023, la Métropole a autorisé l'ADERLY à réaffecter la quote-part de l'excédent 2022, correspondant à la subvention de fonctionnement 2022, à un fonds de réserve, alimenté à hauteur de 350 k€ et devant permettre à l'association de mener à bien son projet stratégique de transformation.

Par délibération du Conseil n° 2024-2216 du 11 mars 2024, la Métropole a approuvé la prolongation, pour une durée d'un an (échéance à fin 2024), de l'utilisation de ce fonds de réserve. En effet, la mise en œuvre du projet Octopod requérait un temps supplémentaire pour finaliser l'organisation d'un événement de clôture du projet, au printemps 2024, à l'occasion des 50 ans de l'ADERLY et engager la refonte des statuts associatifs ou encore mener à son terme l'ensemble des actions de formation et d'accompagnement au changement des équipes.

L'association ONLYLYON & CO sollicite la Métropole pour autoriser, à nouveau, la prolongation d'un an de la durée d'utilisation de ce fonds de réserve, soit jusqu'à fin 2025 et ce afin de mobiliser le reliquat du fonds de réserve, estimé à 47 000 € pour le financement des derniers chantiers de transformation planifiés en 2025. Il s'agit, notamment, de la refonte des outils (exemple : évolution du logiciel de gestion de la relation clients edeal, afin d'intégrer les nouveaux indicateurs d'impact et optimiser son utilisation).

V - Fonds dédiés 2024 à reporter en 2025

Les actions suivantes n'ont pas pu être réalisées en totalité en 2024 :

- projet de dématérialisation de factures (30 000 €),
- évènement ambassadeurs à New York replanifié d'octobre 2024 à mars 2025 (15 000 €),
- aménagement des locaux d'ONLYLYON & CO, non totalement réalisé en décembre 2024 et replanifié en janvier 2025 (10 000 €).

L'association ONLYLYON & CO sollicite leur report en 2025. Dans ce cas de figure, ces actions seront financées par le biais de la constitution de 55 000 € de dotations sur fonds dédié 2024, ces dernières permettant d'affecter en 2025 les financements non utilisés à la fin de l'exercice 2024.

VI - Budget et plan de financement prévisionnel 2025

Le budget prévisionnel relatif à ce plan d'actions est le suivant. Pour l'exercice 2025, ONLYLYON & CO sollicite, auprès de la Métropole, une subvention de fonctionnement de 3 002 445 €, en baisse de 10 % par rapport à 2024 (3 336 050 €).

Charges	Budget 2025 (en €)	Produits	Budget 2025 (en €)
INVEST :	3 597 425	subventions :	
<i>filiales</i>	1 237 710	subvention Métropole de Lyon	3 002 445
<i>implantation</i>	466 698	subvention numéraire CCI	670 000
<i>marketing et communication</i>	448 346	contribution CCI en nature	872 000
<i>rayonnement et international</i>	672 085	contributions des territoires	140 000
<i>stratégie et relations institutionnelles</i>	260 008	cotisations	44 000
<i>talents</i>	334 197	partenariats ONLYLYON	150 000
<i>territoires</i>	178 381	fonds de réserve Octopod	47 317
ONLYLYON secteur non-marchand :	1 233 337	fonds dédiés 2024 repris en 2025	55 000
<i>alliance</i>	195 184		
<i>ambassadeurs</i>	243 006		
<i>communication</i>	254 336		
<i>relations presse</i>	30 127		
<i>réseaux sociaux</i>	256 918		
<i>support projet</i>	253 766		

Charges	Budget 2025 (en €)	Produits	Budget 2025 (en €)
ONLYLYON secteur marchand :	150 000		
<i>partenaires ONLYLYON marchand</i>	<i>150 000</i>		
Total	4 980 762	Total	4 980 762

Il est donc proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 3 002 445 € au profit de l'association ONLYLYON & CO pour son programme d'actions 2025.

Par ailleurs, il est proposé d'intégrer, dans la convention attributive de la subvention de fonctionnement 2025 à conclure entre la Métropole et ONLYLYON & CO :

- la prolongation, pour une durée supplémentaire d'un an, de l'utilisation du fonds de réserve dédié à accompagner la transformation de l'association (projet Octopod), initialement constitué en 2023 par la réaffectation de la quote-part de l'excédent 2022 d'ONLYLYON & CO correspondant à la subvention de fonctionnement de la Métropole. L'échéance d'utilisation est donc désormais fixée à fin 2025,

- le principe de reporter, en 2025, les actions prévues en 2024 et non réalisées, devant faire l'objet de la constitution de dotations sur fonds dédiés 2024 par ONLYLYON & CO ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Prend acte des statuts modifiés de l'association ONLYLYON & CO, tels que joints au dossier.

2° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 002 445 € au profit d'ONLYLYON & CO pour son programme d'actions 2025,

b) - la prolongation de la durée d'utilisation du fonds de réserve 2023 dédié à accompagner la transformation de l'association (projet Octopod) jusqu'à la fin de l'année 2025,

c) - le principe de reporter la mise en œuvre des actions prévues en 2024 et non réalisées dans la convention attributive de subvention de fonctionnement 2025 à conclure avec ONLYLYON & CO,

d) - la convention annuelle à passer entre la Métropole et l'association ONLYLYON & CO pour la réalisation de son programme d'actions 2025 définissant, notamment, les conditions d'utilisation de la subvention.

3° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4° - La somme à payer en fonctionnement en résultant, soit 3 002 445 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2025 - chapitre 65 - opération n° 0P02O0219.

Lyon, le 26 février 2025.

Le Président,